
Compte rendu réunion *Parlons Ville, Parlons Vie* Quartier THOUARS *mercredi 15 mai 2024*

❖ Composition de la tribune

- **Emmanuel Sallaberry**, *Maire de Talence*
- **Salem Erchouk**, *adjoint au Maire en charge de la cohésion sociale, des politiques de prévention et de la politique de la ville*
- **Stéphane Delgado**, *conseiller municipal chargé de la Ville numérique et informatique ainsi que de la lutte contre les moustiques*
- **François Jestin**, *adjoint au Maire en charge du suivi du projet de mandat, des finances, de la voirie, du stationnement et de la circulation*
- **Anne Kramata**, *Commissaire de Police nationale, chef de la Division Ouest de Bordeaux*

❖ Services municipaux présents

- Allo Talence
- Stationnement
- Police municipale
- Médiation
- Cohésion sociale

❖ Nombres de personnes présentes à la réunion : 65

Avant-propos et Présentation du déroulé de la réunion

M. le maire se réjouit de l'existence de ces réunions de proximité Parlons Ville, Parlons Vie et d'aller tous les mois à la rencontre des talençais, dans chacun des 15 quartiers de la Ville. Pour cette réunion, il se félicite de retrouver les habitants du quartier de Thouars.

M. le maire tient à remercier en premier lieu Madame la commissaire, Anne Kramata, de sa présence à la réunion, avant de saluer les élus municipaux présents à ses côtés. Il salue également la présence des différents services municipaux dans la salle.

M. le maire rappelle que ces rencontres Parlons Ville, Parlons Vie, à l'instar des 100km du Maire, des permanences des élus de secteur ou encore du Maire en direct, sont autant de moyens pour échanger au quotidien avec les élus locaux et entretenir une réelle proximité avec les habitants.

M. le maire indique que 25 formulaires ont été retournés dans le cadre de la préparation de cette réunion publique, pour près de 80 observations remontées aux services.

Il précise également qu'à l'issue de la réunion, un compte rendu sous format quatre pages sera remis dans les boîtes aux lettres de chaque habitant du quartier et qu'un compte rendu plus exhaustif sera également mis en ligne sur le site de la ville.

M. le maire présente le déroulé de cette rencontre avec les quatre thématiques suivantes qui seront successivement abordées :

- Tranquillité, sécurité publique et cadre de vie
- Projets à l'échelle de la Ville
- Développement durable et déclinaison du Plan *Vert chez vous*
- Voirie, circulation, stationnement et mobilités

M. le maire met l'accent sur le rôle du service de proximité Allo Talence, qui vise à améliorer la relation à l'utilisateur grâce à une meilleure prise en charge des demandes des administrés. Sur l'année glissante, Allo Talence a recensé 146 signalements dans le quartier, avec 99 % de dossiers traités par les services.

Avant de traiter la première thématique, M. le maire signale que les conseils communaux se sont transformés en conseils participatifs de quartier (CPQ). Il précise que ces instances de participation sont désormais au nombre de six pour une meilleure représentativité citoyenne. Il indique également que la cinquième édition du budget participatif a rendu son verdict et que 12 projets ont été élus et seront réalisés par la Ville sur les 32 projets soumis au vote. Ces projets, d'une grande diversité, seront réalisés par la Ville grâce à l'enveloppe allouée au budget participatif, pour un montant global de 323 700 euros.

M. le Maire signale également que Talence est engagée dans une démarche participative intitulée « Talence 2040 », qui vise à recueillir les projections des Talençais pour inventer la ville de demain. Le questionnaire qui est proposé jusqu'au 30 juin 2024 et disponible ce soir, permettra de recueillir les avis des habitants qui serviront de base aux ateliers participatifs organisés à l'automne prochain.

I. Tranquillité et sécurité publique

M. le maire indique en introduction que la sécurité et la tranquillité sont des sujets de préoccupation pour Talence, au même titre que pour l'ensemble des villes de la métropole. Il précise que si la sécurité demeure une compétence régalienne exercée par l'Etat à travers ses forces de police, gendarmerie, douane et justice, la Ville intervient elle aussi car seule une action coordonnée de l'ensemble des acteurs permet de lutter efficacement contre la délinquance. C'est dans cette logique de co-production de sécurité que la Ville a lancé depuis 2020 un plan Prévention et Sécurité.

Ce plan, qui constitue un effort financier et humain sans précédent de la part de la collectivité est échelonné sur toute la durée du mandat, afin de placer Talence à la hauteur des enjeux de son territoire, en complémentarité avec les forces de sécurité nationale.

Madame la commissaire se présente en tant que chef de la Division Ouest, qui regroupe avec Talence les communes de Pessac, Mérignac, Gradignan, Eysines et du Haillan.

Madame la commissaire fait état des tendances statistiques de la délinquance dans le quartier en 2023, avec 45 atteintes liées à l'intégrité physique, 59 atteintes liées aux biens, neuf vols avec effraction, ou encore sept vols à la roulotte. Madame la commissaire précise que les agrégats statistiques des quatre premiers mois de l'année 2024 sont plutôt stables avec même une baisse des atteintes liées à l'intégrité physique.

Madame la commissaire rappelle que le quartier a été la cible de violences urbaines l'été dernier, à l'instar de nombreux quartiers sur le territoire métropolitain, et souligne la réponse coordonnée des forces de police pour rétablir l'ordre public.

Madame la commissaire salue également le travail de fond qui a été réalisé, avec le concours de la municipalité, pour que la nuit du nouvel an se déroule dans le calme.

Monsieur le Maire renchérit en soulignant l'implication d'un grand nombre de services municipaux et de partenaires locaux pour contribuer au bon déroulement de la nuit de la Saint-Sylvestre.

Madame la commissaire indique que les forces de police ont mené récemment des actions offensives contre la pratique des rodéos dans le quartier, avec plusieurs interpellations et la saisie de quatre engins motorisés à ce jour. Elle précise que des actions sont régulièrement menées sur le territoire, par le biais des Structures légères d'intervention coordonnée (SLIC).

Madame la commissaire rappelle enfin que dans le cadre des actions de partenariat menées entre la ville de Talence et la Police nationale, un délégué à la cohésion population et réserviste de la Police Nationale, le major Rousse, assure des permanences mensuelles auprès des riverains dans les locaux de la Police municipale, place Espeleta, chaque premier mercredi du mois. Ces permanences se font sur rendez-vous, en présence d'un chargé de mission de la Direction sécurité et tranquillité de la Ville. Pour prendre rendez-vous, il suffit de contacter le major Rousse par téléphone au 06 32 72 48 76, ou par mail à l'adresse suivante patrick.rousse@interieur.gouv.fr.

M. le maire poursuit en présentant le volet prévention du Plan Prévention et Sécurité 2020-2026 qui prévoit notamment :

- L'intensification et la diversification des actions de médiation sociale au sein d'un service municipal dédié composé de six agents et un chef de service ;
- Le renforcement de la coordination partenariale avec l'ensemble des acteurs sociaux-éducatifs grâce à un nouveau poste de coordinateur CLSPD (conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) recruté en 2024 ;
- Le développement des mesures alternatives : rappel à l'ordre pour agir sur les incivilités non délictuelles, et l'accueil des travaux d'intérêt général au sein des services municipaux.

- L'extension du réseau de vidéoprotection pour augmenter la couverture des carrefours stratégiques et des secteurs délictuels, en collaboration avec la Préfecture de la Gironde qui valide les périmètres vidéoprotégés (la Ville va multiplier par sept le nombre de caméras sur le territoire).

Monsieur le Maire détaille en suivant le volet sécurité du plan adopté en conseil municipal de juillet 2021 qui prévoit :

- Le renforcement des effectifs de la police municipale pour une présence accrue sur l'ensemble du territoire, avec un doublement des effectifs d'ici 2026 ;
- L'extension des horaires de services pour assurer des patrouilles jusqu'à 1h du matin samedi compris, grâce à la création d'une brigade de nuit opérationnelle depuis mai 2022 ;
- L'intensification des opérations de contrôles communes avec la Police Nationale, en ciblant en particulier les points de deal.

M. le maire présente les chiffres de la Police municipale dans le quartier, depuis le début de l'année 2024, avec 60 interventions, entre autres pour des tapages, des différends de voisinage, ou des incendies. Il précise également que sept maisons ou appartements ont été surveillés dans le cadre de l'opération Tranquillité Absence et que cinq mises en fourrière ont été effectuées.

Un habitant remercie Madame la commissaire pour la récente intervention menée par les forces de l'ordre à l'égard des rodéos et encourage cette dernière à renouveler ces opérations sur la durée.

M. le maire rappelle la récente ouverture, à l'automne dernier, d'un nouveau tiers-lieu dans le quartier dénommé La Re-Sources. Cet espace de vie vise à créer toujours plus de cohésion sociale entre les habitants de Thouars, et particulièrement auprès des jeunes. M. le maire signale par la même occasion tous les investissements réalisés par la municipalité, en lien avec les partenaires locaux, pour la transformation du quartier.

Un habitant pointe la problématique des représailles pour les habitants du quartier qui font des signalements auprès des forces de l'ordre. Madame la commissaire rappelle tout d'abord l'importance des signalements réalisés par les habitants dans le processus d'investigation des forces de police sur le territoire. Sans remontées de terrain, il ne peut y avoir d'enquêtes judiciaires. Madame la commissaire signale qu'il existe un dispositif de pré-plainte en ligne et précise que la Gironde est également le seul département de France à proposer, à titre expérimental, la prise de rendez-vous en ligne sur le site www.masecurite.interieur.gouv.fr, qui à l'instar du dispositif de pré-plainte en ligne, permet de faciliter et fluidifier les procédures dans les commissariats de police.

Un habitant demande si les agents de la Police municipale sont armés. M. le Maire affirme que les policiers municipaux sont armés depuis maintenant trois ans, notamment à la demande des agents eux-mêmes.

❖ **Éléments de réponse des services de la Ville aux questions adressées par les habitants dans le cadre de la préparation de cette réunion.**

Nombreux rodéos dans le quartier

Malgré le renforcement de l'arsenal législatif contre le délit de rodéo motorisé, les doctrines d'intervention en vigueur ne permettent pas aux forces de sécurité sur le terrain de prendre en chasse les motocross. La réponse la plus efficace consiste dans le travail de renseignement avec les habitants et bailleurs pour obtenir le lieu de stationnement des deux-roues et les saisir en suivant. C'est l'action qui a été menée par les différentes forces de police le lundi 6 mai en saisissant quatre motocross à la suite d'une première interpellation au niveau du Lidl.

Les jours de marché, trop de personnes extérieures à la résidence se garent sur le parking attenant.

Le marché dominical de plein air de Thouars est accessible via l'entrée de l'allée des Petits Rois (entre deux bloc-stop pour éviter l'occupation par les gens du voyage). Pour rappel le parking de la résidence Celuta appartient au domaine privé de Domofrance, qui en est le gestionnaire. Un projet de résidentialisation des parkings est prévu dans le programme de réhabilitation du parc locatif de Domofrance.

Assurer le respect des emplacements de parking pour handicapé.

Le stationnement indu sur une place PMR est une infraction qui peut être constatée sur la voie publique mais également sur les voies privées ouvertes à la circulation publique, comme le parking de la résidence Monségur pour faire suite au signallement en l'état et qui correspond à une amende de 4ème classe, passible d'une amende forfaitaire de 135€.

Présence de dealers de stupéfiants et rassemblement devant la boulangerie.

La lutte contre les stupéfiants est un objectif quotidien assigné à la police municipale, qui travaille de concert avec la Police nationale pour harceler les dealers, gêner les consommateurs et fournir tout renseignement aux services d'enquête spécialisés pour judiciairiser les affaires. Depuis le début de l'année, neuf opérations visibles de contrôle et de déploiement des forces de sécurité dans les halls d'immeuble ont eu lieu à Talence. Elles continueront notamment à Thouars devant les commerces de la place Charles de Gaulle. Concernant la place Gauguin, un projet de requalification porté par la ville et la métropole est en cours pour que les habitants se réapproprient cet espace qui sera ouvert et embelli.

Sécurité des passants et automobilistes face aux agressions gratuites et autres vandalismes ou vols. Quid de l'éducation, des responsabilités, de l'autorité et de la médiation face à cette violence juvénile.

Le rôle des médiateurs municipaux est de rétablir le lien social et d'aller vers les personnes les plus fragiles et isolées. La problématique liée à la responsabilité des parents est l'un des principaux enjeux identifiés par la Ville et ses partenaires pour agir sur la prévention de la délinquance. Un groupe dédié du Comité local de sécurité et de prévention de la délinquance travaille notamment pour remettre les parents dans ce rôle, avec comme temps fort le Forum de la parentalité qui se déroule chaque année au Dôme. De plus, la Ville va intensifier ses actions à l'avenir avec le recrutement d'un agent dédié pour coordonner le CLSPD et piloter les actions préventives en lien avec les partenaires du territoire.

Sécurité pendant l'extinction des lumières de 1h à 5h du matin.

Il n'y a aucune corrélation entre l'extinction de l'éclairage public nocturne et la hausse de la délinquance. Pour lutter contre le sentiment d'insécurité, la Ville assure des patrouilles véhiculées nocturnes par les agents de la PM.

Dégradations, sol jonché de débris, espaces verts abîmés.

Le quartier fait l'objet d'une action combinée des services municipaux et de l'association Reagir pour le nettoyage de la voirie et des espaces verts. De plus, une brigade spécifique a été créée pour intervenir et sanctionner ce type d'incivilités, même si les agents ne peuvent sanctionner cet incivisme que si une identité est retrouvée sur le dépôt sauvage.

Les balcons des résidences sont des décharges.

L'état des balcons des résidences est une problématique qui relève de la compétence des bailleurs ou des syndics propriétaires.

Incivilités et dégradations au niveau des voitures de la résidence des Terrasses avec vitres cassées, batterie volée, portière forcée pour pénétrer dans la voiture et plaques d'immatriculation volées.

Le parking souterrain des Terrasses est un espace privé qui dépend du bailleur ou syndic propriétaire.

L'incivilité des jeunes, feux d'artifices le soir et pétards, les scooters et mobylettes, feux de poubelles et voitures, les sans-abris qui s'installent derrière la station-service de Thouars (entre ceux qui sont bruyants et ceux qui allument des feux de camps derrière celle-ci) cela devient dangereux et désagréable (sans parler de ceux qui y font leur besoin) : le quartier a perdu de sa tranquillité.

Des interventions régulatrices des forces de sécurité permettent de lutter contre les troubles à la tranquillité publique. Toutefois, si les individus sont trop nombreux et armés de projectiles, il n'y a que les services spécialisés dans le maintien de l'ordre qui peuvent intervenir. D'autre part, les services sociaux et de la cohésion sociale et territoriale s'activent au quotidien pour intensifier le suivi et l'occupation des jeunes en rupture afin d'éviter l'oisiveté sur la voie publique ainsi que les violences urbaines. Le Dôme ou encore le nouveau tiers-lieu La Ressource qui a récemment ouvert ses portes dans le quartier poursuivent entre autres cet objectif.

Concernant le signalement d'un sans-abri au niveau de la station-service Esso, cette personne est suivie par le CCAS et ne pose pas de troubles à la tranquillité. Elle bénéficie même de dons de beaucoup d'habitants du quartier. De plus, elle demeure sur un terrain privé appartenant à l'entreprise gestionnaire EG Retail, qui est donc compétente pour la procédure d'expulsion et sécuriser cet espace.

Problème de stationnement sauvage dans la rue Salvador Allende. Cela pose un problème d'accessibilité à la résidence Paul Cézanne du fait du manque de visibilité.

La Police municipale mène des actions volontaristes à propos du stationnement gênant rue Salvador Allende. En effet, après une première étape de sensibilisation par le biais d'une phase de médiation auprès des commerçants et des entreprises de la zone, les agents verbalisent le stationnement gênant continu, en vue de protéger les usagers les plus vulnérables de l'espace public, dont les assistantes maternelles cheminant vers le RAM à Picasso.

Depuis deux mois, 70 verbalisations pour stationnement abusif ou gênant ont été dressées rue Salvador Allende et les verbalisations continueront tant que l'irrespect sera constaté. À terme un projet visant à réduire la largeur des trottoirs côté commerces ainsi que la création d'emplacements de stationnement sur la chaussée devrait voir le jour.

Le parking de Lorenzaccio sert de dépotoir avec des voitures qui sont entreposées par des personnes qui ne sont pas du quartier, il y a au moins une vingtaine de voitures qui n'ont rien à faire sur ce parking.

La Police municipale mène quotidiennement des actions à l'égard des véhicules en stationnement abusif, signalés sur appel, constatés lors des patrouilles ou sur réquisition de la PN sur les domaines privés des bailleurs. La problématique réside au niveau du manque de disponibilité de la fourrière pour procéder à l'enlèvement des véhicules. En effet depuis octobre 2023, les parkings de la fourrière métropolitaine sont saturés ou fermés et donc la rotation des véhicules devient de fait impossible. Le gestionnaire de la fourrière Metpark vient d'annoncer l'acquisition d'un parking au Haillan, qui va contribuer à un retour à la normale.

Concernant la résidence Lorenzaccio, un projet de résidentialisation doit voir le jour prochainement dans le cadre de la réhabilitation du parc locatif de Domofrance.

Il serait appréciable de mettre en place un système d'informations et de rondes peut-être dans le bois de Thouars car il y a souvent des groupements de personnes, aux beaux jours, qui y font des barbecues, musique à fond, de même que parfois des feux sauvages.

Le bois de Thouars fait l'objet de patrouilles spécifiques quotidiennes des ASVP en période estivale et pendant les vacances scolaires pour réguler d'éventuelles incivilités. La brigade VTT est notamment équipée pour y patrouiller et sera renforcée avec l'acquisition de deux VTT supplémentaires cette année.

Protection des enfants vis-à-vis des adultes qui rodent derrière l'école primaire Saint-Exupéry.

Il est nécessaire d'appeler la PM si des individus aux comportements suspects sont aperçus. La présence d'un ASVP matin et soir à l'école Saint-Exupéry pour sécuriser les traversées piétonnes et réguler le stationnement permet de prévenir tout comportement suspect. À terme, un projet de sécurisation structurelle devrait voir le jour dès cet été.

Dans le parc de la résidence Bérénice, à chaque été, des nuisances sonores ont lieu de jour comme de nuit, ce qui gêne considérablement la tranquillité des résidents > serait-il possible de fermer le parc la nuit pour éviter les rassemblements et les fêtes nocturnes ?

Le parc de la résidence Bérénice est un domaine privé appartenant au bailleur ICF Habitat, dont la gestion relève de sa compétence. Les résidents peuvent saisir le bailleur en vue de demander la résidentialisation des lieux pour éviter toutes intrusions exogènes.

Où en est la vidéoprotection ?

Des caméras de voie publique ont été installées en 2023 sur des mâts d'éclairage public mais vandalisées lors des violences urbaines de juin 2023. Une nouvelle installation est prévue cette année en collaboration avec les bailleurs afin d'éviter des dégradations. Il y a actuellement 19 caméras disséminées sur toute la commune, diffusant 48 flux vidéo, utilisés dans le cadre de réquisitions pour des enquêtes judiciaires. Dernièrement, la vidéoprotection a permis d'aider l'identification d'un agresseur dans le secteur de Roustaing.

Distributeur de billets à Thouars souvent vandalisé.

Cet équipement ne dépend pas de la Ville. La requalification du quartier avec embellissement, végétalisation, et offre de services et autres équipements améliorés doit conduire à un meilleur respect de son environnement immédiat. Le service de médiation de la Ville signale aux partenaires compétents tout dysfonctionnement grâce à des veilles techniques effectuées lors de leur circuit de présence active de proximité.

Verbaliser les propriétaires d'animaux qui ne ramassent pas leurs déjections.

La verbalisation n'est possible qu'en cas de "flagrant délit" par un agent assermenté or il est très rare pour la BAI de constater cette flagrante.

II. Cadre de vie

M. le maire décline les moyens humains et matériels de la municipalité pour assurer la propreté dans la Ville. On dénombre entre autres 21 agents dédiés au service Voirie, ainsi que deux balayuses, 200 poubelles Ville, ou encore 80 distributeurs de sacs à déjection canine.

Plusieurs dispositifs, mis en place gratuitement par la Ville, permettent quant à eux de répondre directement aux besoins des habitants. C'est le cas notamment du nettoyage trimestriel de toutes les rues de la commune par la balayeuse, mais aussi du service d'enlèvement des encombrants, des bennes mobiles et du ramassage des déchets verts en porte-à-porte. M. le maire précise que le prochain passage de la benne associée aux habitants du quartier de Thouars, correspondant au secteur 1 et située au niveau de la rue Camille Saint-Saëns, aura lieu le lundi 3 juin 2024.

M. le maire met enfin l'accent sur le service d'enlèvement des tags et rappelle que pour toutes les demandes du quotidien, l'interlocuteur privilégié reste Allo Talence, joignable au 05 56 84 34 84.

M. le maire déplore le nombre très important de dépôts sauvages sur la commune et précise que le service Voirie de la Ville récupère en moyenne entre 600 et 700 kilogrammes de déchets et d'encombrants chaque jour.

En 2023, le bilan de la Brigade anti-incivilités dans le quartier de Thouars est le suivant :

- 23 interventions pour dépôt sauvage dont 13 ramassages par les agents
- 2 interventions pour des problèmes liés à la gestion des bacs poubelle
- 4 interventions pour des demandes d'élagage, taille de haies ou désherbage
- 2 interventions pour affichage sauvage

On peut noter que la Brigade d'occupation du domaine public a contrôlé la régularité de six chantiers, tous en règles.

Un habitant signale des problèmes d'infiltration au niveau de l'école maternelle de Saint-Exupéry.

M. le Maire signale que c'est la métropole qui a actuellement la charge de l'entretien de cette école. M. le Maire précise que des travaux de requalification vont se tenir dans les trois écoles du quartier encore sous pavillon métropolitain, à commencer par Maurice Ravel, puis Saint-Exupéry et Pablo Picasso, avant que celles-ci soient rétrocédées à la Ville. Le service Allo Talence prend les coordonnées de l'intéressé pour faire un signalement au service compétent.

Un habitant de la résidence Sylvia remercie l'engagement de M. Delgado à la suite d'un incident durant l'hiver dernier dans son logement. Ce dernier se plaint toutefois des odeurs de poubelles en provenance du local dédié de la résidence. M. Jestin affirme que si la gestion et l'enlèvement des ordures ménagères relèvent de la compétence de Bordeaux métropole et que le local se situe sur le domaine privé de Domofrance, la Ville ne se désintéresse pas pour autant du sujet.

L'aménagement des espaces dédiés aux ordures ménagères fait par ailleurs parti du programme de requalification de Domofrance.

Un habitant se plaint de la saleté du plan d'eau existant dans le bois de Thouars. M. le maire précise qu'il s'agit d'un bassin d'étalement qui a pour vocation de réguler les eaux pluviales. Son entretien incombe à la métropole, auprès de qui la Ville fait des relances régulières pour des opérations de nettoyage.

Un habitant signale des trous dangereux dans le bois de Thouars. M. le maire indique que ce lieu de verdure est un espace boisé classé (EBC), qui contraint l'implantation de mobilier permettant de sécuriser certains endroits. M. le Maire invite l'intéressé à faire un signalement à Allo Talence.

Un habitant demande si l'accrobranche va être complètement démantelé à l'avenir. M. le Maire signale que le service Environnement et paysages de la Ville procède arbre par arbre pour le démantèlement du site, afin de prendre le maximum de précaution.

Un habitant dénonce la tenue de barbecue dans le bois de Thouars. M. le Maire assure que cette pratique est interdite dans le bois de Thouars et invite tout un chacun à signaler les faits auprès de la Police municipale le cas échéant.

❖ **Éléments de réponse des services de la Ville aux questions adressées par les habitants dans le cadre de la préparation de cette réunion.**

Saleté du quartier.

Les services municipaux interviennent périodiquement dans chaque rue talençaise, en plus des dispositifs mis en place par la Ville ou encore le ramassage des dépôts sauvages, le dernier passage de la balayeuse ayant eu lieu le 5 mars dernier. La société Réagir intervient de son côté très régulièrement dans le quartier pour nettoyer l'espace public.

Dératisation autour des poubelles.

Les questions de dératisation relèvent de la compétence de Bordeaux métropole. Vous avez la possibilité de faire un signalement précis au service Hygiène, qui tient deux permanences hebdomadaires à Talence.

Mettre peut-être plus de bennes pour éviter que les encombrants soient jetés n'importe où.

Le dispositif des bennes mobiles sur la commune est déjà unique en son genre sur la métropole et totalement gratuit. Les administrés ont également la possibilité de prendre rendez-vous auprès des services techniques pour l'enlèvement de leurs encombrants via le service STAN ou encore d'accéder gratuitement au réseau de déchetterie de la métropole.

Le bois de Thouars est sale.

La société Réagir passe quotidiennement dans le bois de Thouars pour effectuer un ramassage des déchets sur les grands axes du parcours et abords. Les agents du Stade font deux passages mensuels sur les différents parcours pédestres du bois de Thouars pour ramasser les différents déchets. Ils vident également les poubelles deux à trois fois par semaine.

Manque de poubelles sur la voie publique.

Les services municipaux n'implantent des poubelles uniquement sur les grands axes de la Ville.

Faire une journée "Clean up" par quartier.

La Ville a repris récemment ses opérations « Coup de propre » par quartier, qui avaient été temporairement interrompues avec la crise sanitaire.

Il manque un dentiste, un médecin et un oculiste dans le quartier.

C'est la réalité à laquelle beaucoup de territoire sont confrontés. Les services municipaux font toutefois le maximum même si personne ne répond à l'appel. C'est un problème sur l'ensemble du territoire national.

Il faudrait redynamiser le marché du dimanche.

Le service du développement économique gère des demandes moins nombreuses qu'avant et systématiquement sur les mêmes produits (primeur ou rôti), mais ne reçoit pas de demandes complémentaires. Les travaux à venir avec la construction des nouvelles cuisines centrales de la Ville risquent également de perturber l'organisation du marché mais les services feront au mieux pour s'adapter et redynamiser ce marché de plein air.

Entretien des infrastructures scolaires, notamment de l'école Saint-Exupéry.

Une remise en état des locaux est prévue avant la rétrocession de cette école, qui appartient encore à Bordeaux métropole, à la Ville. Les travaux sont prévus dans le courant 2026/2027.

III. Les projets à l'échelle de la Ville

M. le maire présente les différents projets en cours sur la Ville, en commençant par ceux de la plaine des sports de Thouars avec :

✓ La rénovation du stade nautique Henri Deschamps

Le nouvel équipement a été réouvert le 3 août dernier et comprend toute une nouvelle offre aquatique, composée de :

- Trois bassins nautiques ;
- Une zone ludique avec une pataugeoire animée complémentaire, une piscine à vagues, un pentagloss et un espace de restauration pour l'été ;
- Un espace de bien-être comprenant sauna et hammam ;
- Un nouveau bassin d'apprentissage avec la création de banquettes massantes et de jets d'eau dits « col de cygne ».

Ce nouvel équipement, dont le budget avoisine les 23 millions d'euros, est accessible aux Talençais à un tarif préférentiel, avec un prix moyen avoisinant les quatre euros.

M. le maire signale que l'infrastructure accueille les élèves des lycées, collèges et écoles primaires talençaises, avec pas moins de 46 sessions organisées du CP au CM2.

✓ **Les nouveaux équipements sur la plaine des sports de Thouars**

Parmi tous les projets, M. le maire signale la réhabilitation du stade Pierre-Paul Bernard ainsi que la livraison d'un nouveau bâtiment comprenant notamment une piste d'athlétisme couvert, une salle de musculation ou encore un dojo municipal. Il présente également les deux terrains couverts de padel, le récent skatepark paysager et signale que la nouvelle piste de pumtrack a été inaugurée le 6 avril dernier.

✓ **Le projet du grand Peixotto-Margaut**

Un véritable poumon vert devrait irriguer le cœur de Talence avec le projet de jonction des deux parcs publics Peixotto et Margaut. Ce projet repose sur une démarche partenariale et participative en plusieurs étapes avec la participation de professionnels, d'habitants et d'étudiants.

Dans sa volonté de poursuivre sa politique de protection et de valorisation des espaces verts, la Ville a décidé de poser les bases d'un projet ambitieux pour relier les parcs Peixotto et Margaut, deux espaces verts emblématiques de la ville. Baptisé « Grand Peixotto-Margaut », ce projet a pour ambition de créer un site d'exception, un espace de respiration et de détente.

Il prévoit le réaménagement du parc Peixotto en un « jardin à la française », tel qu'il avait été conçu à l'origine au XVIIIème, avec l'aménagement d'espaces d'agrément, un jardin d'eau, des espaces ludiques ou encore un potager. Il intègre également un cheminement vert et doux entre les deux actuels parcs.

✓ **De nouvelles cuisines municipales**

Talence a ainsi fait le choix de construire au sud de la commune un nouveau lieu de production pour y transférer, à l'horizon de la rentrée 2027, l'équipement actuel. Neuf et plus moderne, il sera conforme aux normes les plus strictes en matière de restauration, mais également environnementales et accueillera une ligne de production supplémentaire. Il permettra à la fois d'augmenter le nombre de repas servis, de répondre aux nouvelles attentes des parents et enfants comme de poursuivre notre lutte contre le gaspillage alimentaire.

✓ **Le Château des Arts, futur pôle de pratiques artistiques**

Le projet de rénovation du Château des Arts, intégrera à terme l'École municipale de musique et de danse, des cours d'arts plastiques et d'enseignement du théâtre, accompagnés d'une salle de répétition et de représentation mutualisée. Le service culturel de la Ville y sera également transféré. Un nouveau bâtiment, dédié aux enseignements, sera construit à l'arrière de la parcelle, afin de respecter la composition d'ensemble du lieu. Cette surface de 4 200m² permettra d'accueillir :

- 16 salles de classes pour l'enseignement musical
- 3 salles de danse
- 2 salles d'arts plastiques
- 1 salle de théâtre
- 1 salle de restitution et de représentation mutualisée

La salle de restitution abritera les travaux des différents enseignements artistiques, mais aussi d'autres types de manifestations. Elle bénéficiera pour cela d'un accès indépendant. Les locaux rénovés du château, quant à eux, accueilleront notamment le service culturel de la Ville et des espaces plus polyvalents. Ce projet ambitieux bénéficie d'un budget de 15 millions d'euros.

Les travaux devraient démarrer en 2024. Fin 2025, chaque acteur de ce pôle culturel pourra disposer d'un bâtiment accessible, confortable et prenant en compte les nécessaires préoccupations environnementales.

✓ **Deux nouveaux équipements culturels en centre-ville**

La Ville prévoit de créer un pôle culturel en centre-ville avec l'avènement de deux nouveaux équipements, une salle d'une capacité de 450 places et un Planétarium. Une reconfiguration intérieure du Forum des Arts et de la Culture permettra d'y proposer notamment une offre de culture scientifique en adéquation avec son caractère universitaire.

Ce nouvel équipement, outil de diffusion à la fois scientifique et pédagogique, n'existe ni dans la métropole ni dans le département et son implantation au cœur d'un territoire où l'industrie spatiale est majeure était tout à fait opportune.

La création de ces nouveaux équipements, à l'horizon 2026/2027, s'accompagnera évidemment d'un projet d'apaisement de l'ensemble du centre-ville et plus particulièrement de la rue Pierre Curie.

Les habitants seront associés à chaque étape de réalisation de ces projets, afin de trouver collectivement le meilleur équilibre entre développement et préservation de la qualité de vie du quartier centre-ville.

A l'issue de la thématique culturelle, un habitant souligne le professionnalisme des équipes de l'atelier numérique de la médiathèque Castagnéra.

✓ **Le réaménagement de sept places publiques à l'horizon 2026**

M. le maire revient sur le programme de réaménagement de sept places de la ville, intégré au plan Vert chez vous. La réflexion autour de la « place de demain », embellie, rafraîchie, et végétalisée fait partie intégrante de cette stratégie.

Plusieurs objectifs ont été définis comme faire un état des lieux des caractéristiques climatiques, de la biodiversité présente, faire une analyse sociologique de ses usages ou encore proposer des préconisations d'aménagements.

M. le maire informe que trois places ont déjà été réaménagées et que quatre autres feront l'objet d'un réaménagement à l'horizon 2025.

✓ **L'embellissement du cours Gambetta Libération**

Treize nouveaux points de fleurissement ou d'amélioration seront réalisés entre le giratoire Roul Libération et la barrière Saint-Genès afin de favoriser le verdissement de cet axe structurant. Avec ce nouveau projet, ce ne sont pas moins de 2 300 m² de terrains qui seront végétalisés et désimperméabilisés, avec 12 arbres, 70 arbustes et 500 vivaces plantés.

M. le maire décline en suivant le dispositif **Vert chez vous**, qui constitue la pierre angulaire du plan de végétalisation sur la période 2020-2026.

Trois grands axes pour parvenir aux objectifs fixés par la municipalité :

- Végétaliser les espaces pour recréer des couloirs écologiques pour la faune :
 - Passer de 94 hectares à 110 ha d'espaces verts publics en 6 ans
 - Végétaliser 100 % des cours d'écoles
- Poursuivre l'embellissement de la Ville :
 - Réaménager sept places du quotidien
 - Planter des massifs fleuris saisonniers
- Apporter de la fraîcheur naturelle aux habitants, notamment lors des pics de chaleur :
 - Créer des micro-forets urbaines

M. le maire précise que trois projets de micro-forêts verront le jour d'ici à 2026, au niveau de la future halte ferroviaire de la gare Médoquine, à la place Albert Thomas et enfin une forêt nourricière qui sera positionnée sur la place Wilson.

M. le maire rappelle que la 3ème fleur, qui a été obtenue en 2019 par la Ville, impose une démarche et une approche environnementale dans tous les champs de compétence de la collectivité, au-delà de la simple végétalisation des espaces publics. Il cite pêle-mêle quelques-unes des actions mises en place en matière de développement durable par la MDD, avec la distribution gratuite de végétaux, les ateliers de compostage, l'opération Trottoirs Vivants ou encore la labellisation de trois parcs publics LPO.

Un habitant demande des clarifications sur les nouvelles règles relatives au compostage. M. le maire rappelle dans un premier temps que la gestion des biodéchets est une compétence métropolitaine. De plus, pour les personnes qui habitent dans des logements collectifs, la compétence de la gestion des biodéchets revient alors au bailleur ou syndic dédié.

La Ville distribue quant à elle des composteurs et organise régulièrement des ateliers de compostage, par l'intermédiaire d'un maître composteur. Enfin, M. le maire précise que la municipalité expérimente actuellement un site de compostage ville avec l'implantation d'un point d'apport à Robespierre.

M. le maire évoque la problématique des moustiques-tigres et affirme que 80% des gîtes larvaires se répandent sur le domaine privé et que seules une action collective et une communication de grande ampleur permettront de juguler cette prolifération.

M. le maire signale que la Ville va recruter un agent chargé de « l'animation et de la gestion » de la lutte contre les moustiques-tigres, à travers « le suivi des gîtes larvaires », « la prévention auprès des administrés » et « le maintien du réseau d'ambassadeurs ».

M. le maire précise par ailleurs que si la démoustication est une compétence propre à la métropole, la municipalité est proactive à ce sujet et a effectué un plan d'actions de grande ampleur avec :

- Formation des agents de la Ville dès décembre 2020 pour la lutte contre le moustique tigre ;
- Sensibilisation des élus et des agents municipaux ;
- Mise en place d'un réseau de personnes relais avec les ambassadeurs ;
- Suppression des gîtes larvaires dans les espaces publics, bâtiments communaux et ERP ;
- Plan de communication ;
- Distribution de plus de 150 pièges à larves aux Talençais dans le cadre du BP3.

M. le maire rappelle que la Ville s'est lancée au printemps dernier, avec le concours de Bordeaux Métropole et d'un groupe d'habitants volontaires, dans une expérimentation innovante intitulée Zéro Moustique. 25 jardins avaient alors été sélectionnés pour faire l'objet d'un traitement ciblé, qui a depuis permis d'éviter la naissance de près de 2500 moustiques qui, à terme, aurait pu engendrer environ 1 million de nuisibles sur la saison. 70% des gîtes larvaires identifiés ont également été traités. Une majorité des habitants ont par ailleurs remarqué la baisse significative de moustiques dans le quartier. Devant ce succès, l'expérimentation sera renouvelée en 2024 avec des moyens élargis et de nouveaux secteurs.

❖ **Éléments de réponse des services de la Ville aux questions adressées par les habitants dans le cadre de la préparation de cette réunion.**

Les chemins du bois de Thouars ont été mis à rudes épreuves par les pluies abondantes de l'hiver, certains secteurs sont impraticables pour les usagers du site et nécessiteraient un apport en grave.

Les agents du Stade réalisent le tour des différents parcours du bois de Thouars et procèdent à des saignées dans le sol afin de faire évacuer les rétentions en eaux. Depuis le 13 octobre 2023, la Ville de Talence a subi de fortes précipitations et de cumuls d'eau. Les sols étant saturés, l'apport en sable ou tout autres matériaux accentueraient un effet boue sur ces zones humides. Les services continuent à être attentifs et engageront des travaux supplémentaires ci-besoin.

Pas de compost à proximité de la résidence. Comment et où peut-on en installer ? Comment cela peut-il être géré ?

La gestion des biodéchets est une compétence métropolitaine. La Ville distribue des composteurs et organise régulièrement des ateliers de compostage, par l'intermédiaire d'un maître composteur.

Pas assez d'arbres dans le cadre du réaménagement des espaces verts tels que Rosa Park et la future place Gauguin.

Concernant le parc Rosa Parks, il faut tout d'abord laisser le temps aux plantations de se développer. Les services techniques étudieront pour faire de nouvelles plantations à l'automne prochain. En ce qui concerne la Place Gauguin, un projet paysager est en cours pour la fin de l'année 2024.

Pas de suppression de l'espace vert à l'ouest de l'HLM Sylvia.

Cet espace vert fait partie de la requalification de la place Gauguin. Tous les espaces verts seront repensés à l'issue de cette opération de requalification.

J'aime beaucoup ce qui a été fait dans le parc de Rosa Parks. Il mériterait un peu plus d'entretien de la part de la mairie.

Le parc Rosa Parks est entretenu par une société privée. Les services municipaux font au mieux pour assurer le suivi de tous les espaces verts disséminés sur la commune.

Pas de visibilité en voiture au croisement de la rue Alfred de Musset avec l'avenue de Thouars à cause des massifs sur le bas-côté de l'avenue de Thouars ainsi que le massif dans le virage derrière l'école Picasso.

L'équipe en charge du secteur va aller sur place et vérifier la hauteur des massifs et programmer une intervention régulatrice si nécessaire.

Souhaite que la Ville intensifie la surveillance des arbres du bois Lafitte, notamment depuis qu'un incident a eu lieu le 25 mars dernier, impliquant la chute d'un arbre.

Une expertise est faite tous les cinq ans par une société d'expertise sur les gros sujets et plus régulièrement sur les autres arbres par les agents municipaux.

M. le maire évoque en suivant la politique sociale en mentionnant la récente ouverture de la Maison des solidarités.

Située au cœur du quartier de Thouars, à proximité d'équipements municipaux et associatifs, la Maison des Solidarités est un lieu polyvalent et solidaire permettant de lutter contre l'isolement, la précarité économique et l'exclusion sociale. Regroupant sur un même site six associations caritatives œuvrant notamment dans les domaines de l'aide à la personne et aux familles, l'accueil, l'accompagnement et l'aide alimentaire, la Maison des Solidarités a pour ambition de réinscrire les personnes fragilisées dans un parcours de dignité citoyenne.

M. le maire aborde le plan Petite enfance, que la municipalité va décliner sur les trois prochaines années autour de dix thématiques :

- Augmenter le nombre de places en crèches
- Aider les MAM à s'installer
- Multiplier les lieux d'accueil des ASMAT indépendantes et des enfants
- Augmenter les activités pour les 0-3 ans
- Soutenir la fonction Employeur / Employé
- Création d'une maison de l'enfance
- Mettre en place une garde aidée sur des horaires atypiques
- Mieux accueillir les nouveaux parents et les assistantes maternelles
- Proposer une semaine de l'enfant dans la Ville
- Mettre la santé au cœur des préoccupations

M. le maire signale qu'à partir du 1^{er} trimestre 2024, les jeunes parents talençais recevront un carnet de trois chèques de 10€ chacun valables pour des achats sur la commune dans les secteurs de l'alimentaire et de l'hygiène.

Pour récupérer ces chèques, il suffit de se signaler à la Maison de la petite enfance en tant que jeunes parents afin de participer à l'une des cérémonies trimestrielles au cours desquelles lesdits chèquiers seront distribués.

M. le maire poursuit en citant quelques projets et autres dispositifs solidaires, dont :

- La distribution de calculatrices et dictionnaires aux élèves talençais
- Le permis solidaire et la plateforme du bénévolat
- La distribution de matériel informatique aux aînés dans le cadre du plan Inclusion numérique
- Le projet de résidence intergénérationnelle à château Gardères

M. le maire rappelle toutes les festivités organisées par la municipalité en faveur des Talençais, avec notamment le Mai talençais à venir, Talence Estival, ou encore Talence en lumières et Drôle Noël.

Un habitant se montre perplexe quant à la requalification du quartier qui tarde à voir le jour. M. Jestin signale que ces opérations de requalification visent à réhabiliter et isoler les bâtiments existants ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs. M. Jestin précise que d'ici la fin de l'année, un maître d'œuvre sera désigné et de gros travaux débuteront fin 2025 avec notamment la création d'une travée au niveau de la résidence Lorenzaccio ou encore l'aménagement d'un nouveau bâtiment à l'angle de la rue Rimbaud et de l'avenue de Thouars.

Un habitant demande si les 39 personnes relogées, dans le cadre de la réalisation d'une travée à la résidence Lorenzaccio, paieront plus de charges après leur transfert. M. Jestin souligne qu'il y a autant de situations différentes que de personnes à reloger. M. Jestin assure toutefois que les solutions proposées devront correspondre aux moyens de ces habitants.

Un habitant remet une pétition à M. le maire qui va à l'encontre du projet de démolition d'une travée de la résidence Lorenzaccio.

❖ **Éléments de réponse des services de la Ville aux questions adressées par les habitants dans le cadre de la préparation de cette réunion.**

Il faudrait que le bailleur Domofrance s'investisse plus dans l'environnement et la propreté de leurs espaces.

Un grand projet de réhabilitation des espaces extérieurs est prévu par le bailleur dans les années à venir.

Réhabilitation du quartier de Thouars à l'arrêt. L'état des bâtiments devient lamentable.

La requalification du quartier n'est pas à l'arrêt - le projet de Domofrance avance et l'équipe de maîtrise d'œuvre devrait être retenue d'ici septembre - les travaux devraient démarrer fin 2025.

Comment la démolition de Lorenzaccio va-t-elle se dérouler ?

Les travaux ne se tiendront pas avant 2026-2027.

Nous sommes opposés à la destruction de la butte derrière la résidence Rolla.

La municipalité continue à échanger avec Domofrance à ce sujet.

À l'issue de la déclinaison de tous ces projets, M. le maire précise que malgré un contexte toujours marqué par l'inflation, la Ville de Talence, forte d'une section de fonctionnement dont les équilibres sont restés préservés, a la capacité d'investir massivement pour soutenir l'attractivité du territoire et œuvrer à la transition écologique, tout en finançant de grands projets structurants pour les Talençais. La Ville de Talence présente un programme d'investissement de plus de 100 millions d'euros entre 2024 et 2028, pour offrir aux Talençais des équipements adaptés et rénovés. L'effort en faveur de la transition écologique et de la sobriété énergétique est encore renforcé, notamment sur les groupes scolaires (cours et bâtiments).

Ces investissements sont donc réalisés sur la base d'une gestion saine des finances de la Ville. 2024 sera même la neuvième année consécutive sans augmentation des taux d'imposition votés par la Ville.

IV. Voirie, stationnement et mobilités

M. le maire entame la thématique par le volet des mobilités et la réouverture de la gare Médoquine, qui est programmée dans le courant de l'année 2025. Cette réouverture intervient dans le cadre de la mise en œuvre du RER Métropolitain, afin de faciliter les déplacements sur le territoire girondin. Elle sera accompagnée par la création d'un pôle multimodal et d'une ligne de transport en commun à haut niveau de service qui reliera le CHU Pellegrin à Thouars.

M. le maire présente une carte de Talence avec notamment les trois liaisons de Bus express qui desserviront à terme le territoire d'ici à 2027.

M. le maire poursuit en abordant différents points relatifs à la voirie, avec :

- La politique municipale en matière de déplacements doux et notamment la présence de 34km de cheminements cyclables à travers le territoire
- La sécurisation des passages piétons et l'implantation d'arceaux à vélos et/ou de bacs végétalisés

François Jestin, adjoint en charge notamment de la voirie, du stationnement et de la circulation, amorce la thématique sur la voirie et précise que la gestion du domaine public routier relève de la compétence de la métropole et qu'en moyenne 100 000€ de crédits sont alloués chaque année à la Ville pour la réfection des trottoirs. Ce montant correspond environ à 1km de voirie, sur les 200km de linéaire de trottoirs que possède la commune de Talence.

Un habitant regrette le manque de continuités cyclables et l'étroitesse des voies cyclables existantes sur le territoire. M. le maire rappelle que le budget alloué à la requalification de la voirie est limité par rapport à la superficie d'un territoire comme Talence. De plus, il n'est techniquement pas faisable de réaliser des pistes cyclables larges partout. M. le maire précise que les vélos de type cargo ou longtail n'existaient pas auparavant. Il indique toutefois que les pistes cyclables seront refaites dans le cadre de l'aménagement des voies du futur bus express.

Un habitant demande l'aménagement d'un passage piéton au niveau de l'entrée du parc Sourreil.
M. le maire indique que la Ville a déjà interdit le passage des camions à cet endroit pour sécuriser les lieux. François Jestin rappelle que l'entrée du parc Sourreil est située sur la commune de Villenave d'Ornon, mais indique que la Ville fera remonter le signallement auprès des interlocuteurs compétents.

❖ **Éléments de réponse des services de la Ville aux questions adressées par les habitants dans le cadre de la préparation de cette réunion.**

Chaussée de plus en plus dégradée rue Camille Saint-Saëns.

Les services techniques vont passer sur site pour étudier la situation.

Indiquer que la rue Camille Saint-Saëns est une impasse.

Les services municipaux vont faire la demande à la métropole pour l'implantation d'un panneau après la rue César Franck.

La place qui reçoit le marché de Thouars le dimanche matin comporte de nombreux nids de poule, ce qui constitue un réel danger de chutes notamment pour les personnes âgées > une remise en état s'impose.

Les services techniques rebouchent les nids de poule régulièrement. Toutefois, la municipalité n'envisagera des travaux plus lourds qu'à l'issue de la construction des futures cuisines municipales.

Il faudrait changer les abris bus en verre toujours cassés. Pourquoi pas en bois ou autres ?

Les abris bus relèvent de la compétence de la métropole, auprès de qui les services vont faire remonter la demande.

Nos espaces verts de la résidence Acapulco (certes privés) ont été endommagés ainsi qu'une bonne partie du trottoir et depuis six mois, il n'y a aucune prise en charge alors que nous avons cédé le passage pour la construction de Green Park.

Les services vont étudier la situation.

Il n'y a pas assez de places pour stationner, les habitants de la résidence des Terrasses se garent sur les trottoirs et gênent les piétons.

Trottoirs à aménager, à goudronner rue Henri de Montherlant (flaques d'eau).

La rue Henry de Montherlant va être intégralement refaite à compter de septembre 2024 pour créer du stationnement du côté des résidences. Cela rendra ainsi le trottoir à sa fonction initiale qui consiste à accueillir des piétons et non pas des voitures.

Je souhaitais juste évoquer le manque d'éclairage au bois de Thouars, que j'ai constaté depuis une année environ, et qui à mon sens est un mauvais choix, tant au niveau sécuritaire que pour le bien-être des promeneurs et coureurs. Est-il envisageable des luminaires à récepteur de mouvements, pour éclairer quand on approche ?

Une réflexion est en cours à l'échelle de la Ville, cependant le bois de Thouars est une zone de biodiversité importante qui convient de préserver de toute source de pollution.

À quand des vélos de la CUB dans le quartier de Thouars et pas en périphérie ?

Mettre des stations Vcub près du lycée Victor Louis et au niveau de la place Gauguin.

Il existe déjà une station Vcub dans le quartier, au niveau de l'avenue de Thouars, entre la piscine et la Maison des solidarités. La municipalité va voir ce qu'il est possible d'améliorer même si cela sera compliqué à mettre en place avant l'arrivée du bus express dans le quartier.

Manque de places de stationnement après la suppression des 95 garages de Lorenzaccio.

Il ne semble pas que ce soit encore le cas, toutefois la municipalité va continuer à faire remonter cette information à Domofrance.

Passage piéton pour aller au magasin LIDL toujours aussi dangereux malgré les travaux du dos d'âne.

Les travaux seront complétés après l'arrivée du bus express mais il semble néanmoins que les derniers travaux aient déjà bien amélioré la situation.

Manque d'abris de bus sur la place Charles de Gaulle.

L'arrivée du bus express dans le quartier occasionnera l'avènement d'un abri de bus sur la place.

Demande la numérotation de la rue Odilon Redon. Cette question est du ressort du Maire selon le directeur de La Poste.

Cela n'est pas certain, il est nécessaire que le syndic écrive à la Ville pour que les services municipaux vérifient cela. A noter qu'il s'agit d'une voie privée.

Mettre des ralentisseurs devant l'école Saint-Exupéry et au niveau de la rue Jean Racine.

Le carrefour en question sera intégralement repris cet été pour végétalisation et sécurisation supplémentaire.

Pourquoi éteindre l'éclairage de l'avenue de la Marne, entre les tennis et l'avenue de Thouars (surtout l'hiver) ?

L'extinction de l'éclairage public à cet endroit vise à protéger une zone de biodiversité importante.

Faire un arrêt minute à la Maison des solidarités pour déposer des affaires.

Le parking de la piscine situé à proximité remplit cette vocation.

La réunion se termine à 21h30 autour d'un pot convivial. Le prochain rendez-vous des Parlons Ville, Parlons Vie, aura lieu dans les quartiers du Bijou et de Compostelle, le mercredi 12 juin 2024, au Creps.
